



**Blainville**

*tu m'inspires!*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate (no 2010-081)*

Parc des Bolivars

Blainville inaugure son premier parc canin



**Blainville, le 11 juillet 2010** - La Ville de Blainville a inauguré officiellement aujourd'hui le premier parc canin sur son territoire. Il s'agit d'un parc d'une superficie assez importante par rapport aux parcs existants ailleurs avec 2140 mètres carrés dédiés aux chiens sur un terrain de 3440 mètres carrés n'incluant pas le stationnement. Le nouveau parc canin est situé sur le boulevard Céloron à proximité du parc des Bolivars et de l'école Lucille-Teasdale.

« C'est la réalisation concrète d'un engagement électoral et une réponse aux demandes des Blainvilloises et Blainvillois », a affirmé le maire François Cantin lors de l'inauguration officielle. Il a rappelé qu'une pétition de plus de 800 propriétaires de chiens avait été acheminée au conseil pour soutenir ce projet.

La Ville de Blainville a injecté 150 000 \$ pour réaliser ce projet qui interpelle plusieurs milliers de propriétaires de chiens de la municipalité. « Dès la conception, nous avons demandé à notre comité de travail interne de nous proposer un parc canin de qualité », a indiqué le premier magistrat. C'est ainsi que le concept du parc a été élaboré à partir du Guide de référence pour un parc canin de l'Association des vétérinaires canadiens. « On sait comment les propriétaires de chiens investissent temps et argent pour leur bête et c'était notre façon de leur dire que c'est important dans une ville », a précisé François Cantin.

Entièrement clôturé pour assurer la sécurité des chiens et de la population, le parc canin du parc des Bolivars dispose d'une surface en criblure de granit (plutôt que de la pelouse qui garde les insectes notamment). Un aménagement paysager donne un caractère particulier au parc. On y retrouve également des accessoires divers : poubelle distributrice de sacs hygiéniques, passerelle pour chien, bollards pour slalom et fontaine à boire pour chien.

Puisqu'il s'agit du premier parc canin blainvillois, le conseil municipal a été appelé à modifier la réglementation sur le contrôle des chiens, des chats et des animaux. Lors de la séance du 6 juillet dernier, de nouvelles règles balisant la conduite des chiens et l'encadrement de leurs « gardiens » ont été ajoutées au règlement 1284.

« Ce n'est pas uniquement un parc qui a un impact sur les chiens », a pour sa part fait remarquer la conseillère du quartier du Blainvillier, Marie-Claude Collin, lors de l'inauguration. « Quand nous avons choisi d'investir pour un tel parc, nous avons aussi pensé aux personnes, aux membres de la famille qui s'occupent de leur chien. C'est aussi un lieu de socialisation qui se développe dans un quartier. Les propriétaires de chiens aiment échanger entre eux, parler de leurs expériences avec leur ami à quatre pattes. Souvent, des groupes se forment et des activités s'organisent et c'est ce que nous souhaitons », a rappelé madame Collin.

Afin de bien démarrer notre projet de parc canin, la Ville de Blainville est allée plus loin en faisant appel à une consultante qui sera présente pour quelques semaines au parc canin. Son rôle sera de donner de l'information et sensibiliser certains propriétaires de chiens sur les comportements attendus et la réglementation. Madame Caroline Albert sera ainsi présente pour des blocs de trois heures : un en soirée sur semaine et un lors du week-end.

- 30 -

Source :           Service des communications  
450 434-5211